



Vente sur ebay toujours pas payée

Par **CHEVALIERclaire**, le **20/12/2009** à **13:45**

Bonjour,

J'ai eu la mauvaise idée de passer par Ebay pour vendre mon téléphone portable... au Nigéria... Le service Paypal de paiement sécurisé d'Ebay m'a demandé d'envoyer la preuve que j'avais bien expédié le colis si je voulais pouvoir recevoir le paiement de la vente. L'acheteur a été surtaxé de 50 euros par Paypal, les raisons sont floues, cela serait dû à une connexion bas débit. J'ai donc dû rembourser ces 50 euros alors que je n'avais toujours pas été payé.

Au moment de recevoir ces 50 euros le destinataire a eu un accident de voiture et a perdu le récépissé de réception du remboursement qu'il devait envoyer à Paypal pour que je puisse enfin pouvoir bénéficier de la somme de la vente.

Quelle juridiction dois-je saisir ? Civile ou pénale ?

Je ne sais pas où habite l'acheteur de la vente, nous n'avons échangé que des emails.

J'ai exposé mon problème à Ebay qui me demande l'adresse mail de l'acheteur et me dit de porter plainte, ainsi qu'à Paypal (pas de réponse).

Je m'apprête également à envoyer une lettre de demande de renvoi du colis à la Poste, étant donné que j'ai pris une assurance (R2) ; je ne connais pas l'étendue de cette assurance et sur quoi elle porte.

Il me semble avoir tout énoncé. Merci d'avance.

Cordialement,

CHEVALIER C.

Par **razor2**, le **22/12/2009** à **09:24**

Vous vendez un téléphone et on vous demande de payer 50 euros? Et vous le faites?? Vous n'avez pas du tout l'impression que vous vous êtes fait avoir et que vous ne reverrez ni l'acheteur (qui n'en est pas un) ni les 50 euros?

Par **CHEVALIERclaire**, le **22/12/2009** à **13:13**

Ha mais si, sauf que les 50 euros étaient indispensables pour que je puisse obtenir le paiement de la vente. Je ne suspecte pas les mails des systèmes de paiement censés être sécurisé, comme étant tous frauduleux.

Le but de l'arnaque est de croire dans l'importance des actions demandées. Mais je ne suis pas là pour justifier ma bêtise.

Merci de votre réponse.

Par **razor2**, le **23/12/2009** à **21:11**

Disons que quand on me demande des sous alors que c'est moi le vendeur, je sais pas si c'est moi qui ai l'instinct méfiant, mais j'ai tendance à fuir la transaction, ce qui, dans ma conception des choses, me paraît d'une évidence implacable...